



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculteurs

Question écrite n° 130687

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'apiculture en France et en Europe. L'amicale parlementaire de l'apiculture qui vient d'être mise en place récemment à l'Assemblée nationale avec le soutien de l'union nationale de l'apiculture française et du syndicat national d'apiculture compte une centaine de députés membres. Elle vise à mieux faire connaître l'activité apicole, à la valoriser et la défendre auprès des élus, des institutions, des associations, des filières apicoles et de tous les Français. Elle s'est réunie car les inquiétudes des professionnels, ainsi que des personnes sensibles aux implications sur la nature, et notamment sur la reproduction des plantes, de la baisse importante du nombre d'abeilles et des ruchers en France, vont en s'accroissant. En effet, l'inquiétude est grande pour la survie et le développement des abeilles devant les effets de certains pesticides, du varroa au frelon asiatique, des certains produits liés aux OGM. Il souhaiterait donc connaître les mesures à long terme qu'il envisage de prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130687

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2353

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)